

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 7 JUIN 2021.

- Etude de sol pour le lotissement : selon la loi ELAN de fin 2018, cette étude est obligatoire pour vendre un terrain à bâtir à aléa moyen ou fort, ce qui est le cas. 3 devis reçus : 3504 euros, 2750 euros et 1620 euros ; ce dernier est validé pour intervention début juillet.
- Nouvelle convention RPI avec St-Georges : validée.
- Dédommagement à St-Georges pour les 3 premières années du RPI : nous proposons un paiement en deux fois : la moitié maintenant et le solde au début janvier 2022.
- Temps de travail de l'employé municipal : il passera de 20 à 25 heures dès la mi-juin.
- Evacuation bouchée des eaux usées de la Forgeresse : 2 devis de 3366 euros TTC et de 2448 euros TTC. Nous attendons un ou deux devis supplémentaires.
- Déclaration du poste de secrétaire de mairie : nous optons pour un poste non-titulaire expérimentée et un temps de travail de 30 heures hebdomadaire.
- Fête scolaire : l'association Tourniquet de parents d'élèves propose un spectacle de magie le 28 juin à St-Georges pour les CP au CM2, et demande une subvention de 100 euros : validé.
- Décision modificative pour Assainissement-Fonctionnement pour 1000 euros, pour les eaux usées de la Forgeresse. (Complément).
- Autorisation annuelle au perceuteur de poursuites : renouvelée.
- Projet de musée : visite faite. Nous attendons l'étude d'opportunité, l'estimation financière, puis l'étude de faisabilité, et des subventions.
- Réception du chantier de réfection du chemin des Varennes le 22 juin à 10h30, suivi d'un point de presse.
- 3 priorités de réfection de routes communales à donner à la CdC : nous mettons le chemin des Chaumes, le lotissement des Vignes, et le chemin derrière la mairie pour accès handicapés.
- St-Georges a construit un City-stade ; inauguration le 19 juin à 11 heures.
- La Fédération des Œuvres Laïques met en place une aide pour les jeunes en difficulté : informations en mairie.
- Bibliothèque municipale : ouverte jusqu'au 26 juillet, puis réouverture le 6 septembre.
- Tenue des bureaux de vote : mise en place le mardi 15 juin à 18 heures à la Forgeresse.